

## Questions diverses

---

### **1- Fixation du taux 2012 de la redevance soutien d'étiage**

Par délibération n°11-226, le Comité syndical du 9 décembre 2011 a fixé à 3 842 858 € le montant de la redevance soutien d'étiage relatif à l'année 2012.

Pour mémoire, le montant des redevances sollicité pour les années antérieures était le suivant :

2007	2 008	2009	2010	2011
3 830 882 €	3 832 555 €	3 773 200 €	3 885 500 €	3 855 039 €

Le taux unique au mètre-cube est fixé comme suit :

Taux (en €/m<sup>3</sup>) = Redevance (en €) / Assiette (en m<sup>3</sup>) pondérée des trois coefficients

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

### **2- Prise en charge de frais d'interventions extérieures dans le cadre de l'initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activité (PCA) de collectivités du bassin de la Loire et ses affluents**

Au titre de l'axe 1 du PO Loire, dont l'objectif est de « *renforcer la compétitivité ligérienne par la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques à l'échelle du bassin de la Loire* », l'Etablissement public Loire a engagé une initiative commune de réalisation de plans de continuité des équipements et services essentiels de collectivités du bassin de la Loire et ses affluents.

Dans ce cadre, l'Etablissement a prévu l'organisation, au cours de la période de réalisation du projet, de réunions faisant intervenir des experts dans le domaine de la gestion de la continuité d'activité et des représentants de collectivités partageant leurs expériences.

Le plan de financement prévisionnel de l'initiative prévoit les dépenses liées à ces actions d'information et de sensibilisation, dans lesquelles sont inclus des frais de déplacement d'intervenants.

Dans ce contexte, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser la prise en charge, dans la limite des frais réellement engagés, des frais de déplacement des intervenants pour les réunions dont il s'agit.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

### **3- Attribution d'une subvention à un projet de recherche au titre de la stimulation de la Recherche/Données/Information au bénéfice des acteurs de la décision publique.**

**Université de Tours : « Eutrophisation du bassin de la Loire (1975-2014) : Causes et conséquences sur la qualité des eaux, Variabilité et Métriques à haute résolution temporelle »**

#### **Objectifs poursuivis et résultats attendus :**

L'importante biomasse algale de certains fleuves européens et de leurs affluents constitue un problème majeur, entraînant des fluctuations importantes de la qualité des eaux, notamment dans les parties estuariennes des fleuves (exemples sur la Mer du Nord : l'Escaut; l'Elbe). L'estuaire de la Loire est celui des trois grands estuaires français qui connaît les problèmes de sous-oxygénation des eaux les plus prononcés : les taux de saturation en oxygène des eaux en surface peuvent approcher 10% et ce sur 30 km de long pendant plusieurs semaines. Depuis les années 1990, des efforts ont été réalisés afin de réduire les intrants : rejets urbains (suppression des phosphates dans les lessives textiles, développement de la déphosphatation dans les stations d'épuration), mesures agro-environnementales pour la réduction de la pollution diffuse d'origine agricole. L'évaluation de l'impact de ces mesures sur le milieu reste encore un sujet d'actualité, notamment pour les constituants qui sont transférés aux milieux aquatiques de manière retardée.

Ce projet propose de caractériser l'évolution de l'eutrophisation de la Loire et de ses affluents depuis une trentaine d'années car c'est un fleuve qui a gardé des conditions morphologiques et hydrauliques relativement naturelles(...). Il s'agit d'établir les causes et les conséquences de cette évolution sur la physico-chimie des eaux, et quelques processus biogéochimiques et écologiques seront étudiés plus spécifiquement par un suivi haute résolution temporelle sur 18 mois. Le projet permettra aussi une mise en perspective du fonctionnement de la Loire par rapport à d'autres fleuves français (Seine) et d'Europe. Il permettra une valorisation des travaux scientifiques auprès des gestionnaires (AELB, EDF, GIP Loire Estuaire)

#### **Budget prévisionnel :**

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Prestations intellectuelles	39 900,00	FEDER Loire	123 829,00	50,00
Dépenses de rémunération	141 544,00	AELB	74 298,00	30,00
Dépenses de fonctionnement	66 215,00	<b>EP Loire</b>	24 766,00	10,00
		EDF	24 766,00	10,00
Total	247 659,00	Total	247 659,00	100,00

#### **Calendrier envisagé :**

- durée d'exécution : 18 mois
- commencement d'exécution : 01/01/2013
- fin d'exécution envisagée : 01/06/2014

Il est proposé au Comité syndical de retenir le principe de la programmation de ce projet par le comité de gestion/programmation, sous réserve de la prise en considération des avis émis. Ce projet a reçu un avis favorable du Conseil scientifique le 3 septembre 2012.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**